



SECTION DU
CALVADOS

Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques

Section du Calvados

PERMANENCE :

7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
3^{ème} étage – Porte 318

fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr

02.31.38.34.61 ou 06.34.56.51.35

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Depuis la création de la DGFIP

CSAL-FS du 10 mai 2023 : liminaire

Monsieur le Président,

Cela fait maintenant plus de 3 mois qu'une très large majorité des Français s'oppose de manière résolue contre la réforme des retraites. Le président de la République et son gouvernement, enfermés dans leur tour d'ivoire refusent d'entendre la voix du peuple, usant de tous les artifices pour refuser le nécessaire dialogue social. Ils se sont même coupés des organisations syndicales qu'ils n'ont jamais souhaitées recevoir.

Cette situation a conduit l'intersyndicale de la DGFIP à demander systématiquement le report de l'ensemble des réunions prévues à l'agenda parce qu'il n'est pas possible d'envisager une quelconque discussion lorsque le dialogue au plus haut de l'État est inexistant.

Nous voici réunis pour la première séance du CSAL « Formation Spécialisée », instance « revisitée » au nom nébuleux qui ne dira sûrement rien aux agents alors qu'ils sont pourtant les premiers concernés !

Car, il est nécessaire de le rappeler, les CHS-CT ont été supprimés par application de la loi du 6 août 2019, dite de transformation publique. Cette loi, qui s'apparente plutôt à une destruction de la Fonction publique, semble vouloir effacer, en détruisant le nom d'origine, le rôle de cette instance pourtant essentielle. Un peu comme si les Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dérangeaient !

Les responsables politiques initiateurs de cette contre-réforme resteront dans l'histoire de notre ministère et de la Fonction Publique comme les fossoyeurs d'une instance qui a démontré toute sa pertinence dans la protection des agents, et ce, depuis plus de trente ans.

FO-DGFIP 14 en profite pour rappeler aujourd'hui sa ligne nationale, qui demande l'abrogation de la Loi de Transformation de la Fonction Publique, celle qui a notamment supprimé les CHS-CT.

FO-DGFIP revendique un véritable renforcement du réseau des acteurs de prévention avec, notamment, des assistants de prévention dont le rôle central dans la politique de santé sécurité et conditions de travail nécessite des moyens à la hauteur de la mission qui leur incombe. Cela passe par un recrutement d'acteurs de prévention en nombre suffisant, beaucoup de temps alloué à leurs missions, et une formation optimale.

Parmi ces acteurs de prévention, nous ne cesserons – en national comme en local – de réclamer également des médecins de prévention en nombre suffisant pour assurer la santé et la sécurité des agents de la DGFIP. Cela nécessite le maintien et le développement d'un réseau ministériel avec des implantations dans chaque département, et des moyens administratifs et techniques leur permettant d'exercer leurs fonctions dans les meilleures conditions

Concernant ce début de mandature, **FO-DGFIP 14** se félicite du maintien d'une politique ministérielle de santé et sécurité au travail dont la note d'orientation doit rester la base, pour fixer les priorités concertées avec les Fédérations et déclinées dans les directions.

Cela étant, la mise en œuvre de cette politique dans le cadre du CSAL et de la Formation Spécialisée suscitent des interrogations car, à cette heure, ni le règlement intérieur ni la circulaire de fonctionnement n'ont été publiés.



Les interrogations demeurent également en ce qui concerne l'articulation sur 3 niveaux des enveloppes budgétaires : les formations spécialisées ne risquent-elles pas de se voir contrôler par un échelon régional de nature à limiter leurs initiatives locales ?

Tout comme son nom, les contours de cette nouvelle instance restent flous, à une période où les agents ont, plus que jamais, besoin d'être soutenus compte tenu des multiples restructurations, déménagements, problèmes de sécurité... auxquels ils sont désormais confrontés chaque jour.

Concernant les crédits alloués à la Formation Spécialisée Santé Sécurité et Conditions de Travail de la DDFIP 14, nous dénonçons pour l'année 2023, l'augmentation de la réserve budgétaire passant de 6 à 9% ! Ces crédits gelés, dont nous ne voyons jamais de retour financier, nous interroge sur leur destination. Est-ce une manière déguisée, là encore, d'affaiblir la politique de Santé Sécurité et Conditions de Travail ?

Monsieur le Président, au nom de tous les agents du Calvados qui ont profondément besoin de ces crédits, nous vous demandons de réclamer avec force et conviction la levée de cette réserve budgétaire.

Le rouleau compresseur des réformes continue d'avancer. Non content d'avoir réduit à portion congrue l'ensemble des implantations de la DGFIP toutes missions confondues, le directeur général persiste et poursuit le démantèlement du peu qu'il reste de notre administration.

Jamais les agents de la DGFIP ne se sont sentis aussi mal et ce n'est pas faute d'avoir alerté, de vous avoir alerté.

Même des services qui devraient permettre le bon fonctionnement de la DGFIP sont touchés. Les Ressources humaines n'ont plus de ressources et en deviennent de moins en moins humaines, pas de la faute des agents du service bien sûr, qui eux font tout leur possible pour assurer leur mission dans un environnement qui évolue de catastrophe en catastrophe.

Les missions dévolues aux agents techniques sont confiées de plus en plus à des entreprises privées pour de prétendus gains que vous aurez peine à justifier. Les AT participent pourtant pour beaucoup à la qualité de l'environnement de travail des agents.

Le réseau de la DGFIP n'existe plus ; ne subsistent que des services hypertrophiés ou le travail a de moins en moins de sens et dans lesquels les agents éprouvent de plus en plus de difficultés à exercer leur métier. Pire encore, certains sont contraints par l'administration à muter. Quand ce n'est pas dû à la fermeture de leur poste c'est au nom de la sacro sainte déontologie. Des trajets domicile-travail plus longs quand le prix des carburants est au plus haut, que les traitements n'augmentent pas et que l'État vante à tout prix l'écologie. Nous atteignons des sommets dans l'absurdité !

Que dire de l'environnement informatique qui prouve malheureusement chaque jour l'impréparation de l'ensemble des réformes qui sont imposées aux agents. L'entretien professionnel déjà n'avait guère plus de sens ; ESTEVE n'a pas amélioré les choses. Les agents n'attendent plus rien de cet exercice qui ne permet pas de reconnaître leur investissement et leur travail.

FO DGFIP avait dénoncé la mise en place du recours hiérarchique et le risque d'annihiler ainsi toute velléité de contestation de l'entretien annuel. Mais cela n'allait pas assez loin. Nouveauté 2023, les agents sont évalués par leur responsable hiérarchique direct et leur chef de service devient l'autorité hiérarchique en lieu et place de la direction. Comment imaginer que le chef de service n'ait pas donné ses consignes à son adjoint pour mener à bien les entretiens au préalable. Comment penser qu'il puisse revenir en arrière lors d'un recours hiérarchique ! Si nous ajoutons à cela la suppression des CAP locales et le recours exclusif à la CAP nationale, il est aisé de comprendre que l'entretien professionnel n'a plus aucune justification et que les agents n'ont plus rien à en attendre.

De leur côté, les CIF et ACIF ne cessent, depuis l'ouverture de SEM@FOR, de rencontrer de grosses difficultés de gestion et d'organisation des formations. A ce jour SEM@FOR est un outil inutilisable faute de vision globale des formations et de tableau de bord de suivi. Encore une fois l'urgence de la DGFIP à déployer des outils informatiques sans test préalable démontre ses limites.



L'application Mouv'RH qui devait remplacer rien de moins que SIAM, SIRHIUS DDV, TAMPICO, ADEL et ALOA a dû être remise.

Nous pourrions évoquer les difficultés qui se multiplient dans l'ensemble des métiers du foncier, le flou entretenu par la DGFIP sur la responsabilité managériale, la situation des SIP.

Les représentants FO-DGFIP souhaitent également revenir sur la manière dont est mené le dialogue social à la DGFIP du Calvados et entendent dénoncer le peu de considération envers les représentants du personnel. La réunion de ce jour, certes reportée à la demande des syndicats pour les raisons que tout le monde connaît, exposées en début de cette liminaire, nous a été proposée de manière très restrictive sur deux dates. C'est ça ou rien !

FO n'admet pas que la date du mardi 9 mai ait été dans un premier temps retenue arbitrairement, au prétexte que les OS n'auraient pas donné de réponse. **Les représentants FO-DGFIP** avaient pourtant validé auprès de la direction cette date car les réunions rganisées le mercredi posent problème. Plusieurs de nos élus sont à temps partiel le mercredi, et ceux qui ne le sont pas, doivent jongler avec les temps partiels de leurs collègues dans le service. La conscience professionnelle des **militants FO** est une vertu qui devrait pourtant être appréciée par la direction. **Les militants FO** ont le sens du service public !

Que cette réunion soit organisée le jour même de l'assemblée de la mutuelle et de la MASFIP nous avait échappé. Là encore, Il n'y a pas si longtemps, l'administration attachait beaucoup d'importance à ce rendez-vous annuel et les directeurs y assistaient. Autres temps, autres mœurs, de nos jours, cet événement ne rencontre même plus le soutien de l'administration, même si le directeur s'y est fait représenter.

Ceci illustre clairement le peu d'attention portée aux agents alors que la réunion de ce jour devrait être consacrée exclusivement à leur bien-être, à la recherche de solutions pour que chacun se sente mieux dans son service et puisse exercer ses missions dans les meilleures conditions.

Cerise sur le gâteau, alors que cette réunion vise notamment à mettre en place la nouvelle instance de la formation spécialisée, alors que l'ordre du jour comporte pas moins de 8 points, sans compter les questions diverses, cette réunion ne nous est proposée que sur une seule demi-journée. C'est insuffisant pour traiter pleinement l'ensemble des sujets, c'est méprisant pour les représentants syndicaux qui s'investissent pour le bien de tous et méprisant pour les agents qui peuvent constater ainsi le peu d'intérêt que porte l'administration au sort qui leur est réservé. A l'avenir, **FO** n'acceptera plus de réunion l'après midi et à fortiori à 14h30.

Il est toujours demandé plus aux agents, on leur demande l'exemplarité mais l'Administration leur renvoie mépris et dédain. Dernière illustration, pour la première fois, les payes ont été versées en retard en avril. La DGFIP est plus prompte quand il s'agit de prélever les jours de grève.

Oui Monsieur le Président, comme tous ces propos l'illustrent, le comité Hygiène et Sécurité santé au travail avait tout son sens et toute sa place !

Les représentants FO-DGFIP mettront tout en œuvre pour que la formation spécialisée qui le remplace soit un instrument efficace pour la santé, l'hygiène et la sécurité des agents.

**C'EST
POUR VOUS
QU'ON SE BAT !**

**FO
DGFIP** **LA
FORCE
DU
COLLECTIF !**